

Construire l'avenir, c'est faire de Chauffailles UNE VILLE DU « BON-VIVRE »

La préoccupation environnementale

L'approvisionnement en eau reste un souci majeur pour la commune. Nous pensons qu'un aspect important dans la recherche de solutions tient dans la capacité des responsables communaux à établir des partenariats avec les collectivités voisines, et avec l'ensemble des parties prenantes. Nous nous donnerons cette capacité. L'effort devra porter également sur le nécessaire développement du réseau d'assainissement, lequel a pris un retard important qu'il faudra travailler à rattraper. D'une façon plus générale, toutes les réalisations d'urbanisme des prochains mandats devront être pensées désormais avec les critères du développement durable.

Repenser les activités artistiques

Développer un pôle culturel et pédagogique, un pôle de pratiques artistiques, ouvert à tous, à partir des structures aménageables à l'intérieur du Château, et passer des conventions avec des réseaux de créateurs pour faire de notre cité un lieu d'accueil permanent d'événements artistiques pluridisciplinaires et d'artistes en résidence. Rendre plus accessible l'Espace Culturel du Brionnais, en diminuer les coûts de fonctionnement. Trouver un lieu adéquat pour accueillir les activités importantes pour la vie de nos associations, telles les bals, les lotos.

Aménagement d'un pôle de loisirs et de sports :

Un travail similaire à celui prévu au centre-ville devra être entrepris pour réaliser, à partir du site du **Château et de son parc, un pôle de loisirs, de sports, notamment par une meilleure mise en valeur de ce patrimoine aujourd'hui négligé.**

Les équipements de sports et de loisirs ne sont plus adaptés, et sont même parfois dangereux. Le terrain de football n'est pas aux normes pour accueillir les matches de championnat de niveau supérieur au district: c'est un frein pour l'essor de ce sport.

C'est l'ensemble de l'infrastructure comportant le parc du château, les terrains de sport, le COSEC et la piscine qu'il convient de repenser.

L'idée d'une piscine couverte ?

L'idée d'une piscine couverte dans le cadre d'une inter-cantonalité, idée avancée aujourd'hui par notre actuel président de la Communauté de Communes, nous semble tout à fait digne d'intérêt, mais appelle de notre part une grande prudence quant aux financements nécessaires, tant en termes d'investissement que de fonctionnement.

Sachant que le COSEC mérite d'être restructuré, une idée alternative serait de profiter de cette restructuration pour y adjoindre une salle chauffée, équipée de quelques lignes d'eau; cette structure plus légère qu'une piscine d'hiver permettrait l'apprentissage et la pratique de **la natation au bénéfice des scolaires et des associations** (bébés nageurs, ESC Natation, GRS, et autres associations).

L'installation thermique rénovée, à énergie propre, servirait l'ensemble des établissements du secteur. Cette hypothèse, quoique plus modeste, reste toutefois à valider quant à sa faisabilité et son coût.

NOS ENGAGEMENTS :

- 1- **Constituer un pôle de loisirs, de sport et d'activités culturelles** depuis la zone du Château.
- 2- **Rendre au COSEC sa vocation sportive première**
- 3- **Réaliser au plus vite** la salle de réception, et la mettre à la disposition des associations de Chauffailles.
- 4- Réorienter l'usage de l'ECB vers nos associations, et maîtriser son budget.
- 5- **Renouer les liens de nos jumelages internationaux**
- 6- **Etre exemplaires sur la question de l'environnement.**
- 7- **Donner à notre ville une identité culturelle forte pour rayonner.**

Construire l'avenir, c'est faire de Chauffailles UNE VILLE DE SOLIDARITÉS

Viellir à Chauffailles

Nous devons enfin faire aboutir avec le conseil d'administration de l'hôpital et le conseil Général, le projet de maison de retraite médicalisée destinée à remplacer la maison de retraite Achaintre devenue vétuste et inadaptée.

Parallèlement, nous nous proposons de mener une politique volontariste d'autonomie et de maintien à domicile des personnes âgées.

Élever ses enfants à Chauffailles

Il existe bien dans notre ville des capacités d'accueil pour nos enfants, des assistantes maternelles dont le rôle est très important, une halte-garderie.

Toutefois une enquête a été réalisée, à l'initiative d'entreprises du Canton de Chauffailles, sur l'opportunité de se doter d'une crèche. Les conclusions de cette enquête devront mobiliser l'action municipale sur cet objectif, si le besoin est avéré.

Par ailleurs, il manque un véritable projet éducatif, après les heures d'école, et le samedi, qui s'adresserait à l'ensemble des enfants de Chauffailles, et spécialement aux adolescents (aujourd'hui, le prix est élevé et la fréquentation faible).

Se soigner à Chauffailles:

D'ici une dizaine d'années, beaucoup de professionnels de santé sur le canton de Chauffailles seront en retraite. On connaît, en milieu rural, la difficulté d'en trouver de nouveaux.

Nous pensons qu'il appartient à la municipalité, au sein de la communauté de communes, de se mobiliser dès aujourd'hui pour parer à cette difficulté, en facilitant l'installation des professionnels de santé sur notre territoire.

C'est pourquoi nous réfléchissons à l'opportunité, pour la commune, de créer une **maison de santé**, qui permettrait de regrouper diverses activités médicales (kiné, médecin, orthophoniste...) en modérant les coûts d'installation, en mutualisant les moyens (secrétariat unique).

NOS ENGAGEMENTS :

- 1- **Augmenter la capacité d'accueil** de la très petite enfance à Chauffailles, en lien avec les assistantes maternelles, en envisageant la possibilité de créer une crèche.
- 2- **Développer des partenariats avec les associations** locales pour proposer aux jeunes des activités variées, après le temps scolaire, et le samedi, accessibles financièrement, dans lesquelles ils puissent s'épanouir (partenariat financier, matériel et humain dans le cadre du **Contrat Éducatif Local**).
- 3- Avant la fin du mandat, valider le **projet de création d'une Maison de santé** en partenariat avec les professionnels de santé, les communes du canton et le département.
- 4- **Développer l'entraide avec les familles démunies, les personnes âgées, les personnes dépendantes.**
- 5- **Débloquer le dossier de la construction de la nouvelle maison de retraite médicalisée, élément central de l'aide à la dépendance.**